

Indices de sécurité 2012 de la solution de branche MSST n° 28

Les entreprises affiliées à la solution de branche « Horlogerie et microtechnique » doivent réaliser une statistique annuelle des événements dangereux (presqu'accidents, accidents et maladies dus à la place de travail, accidents non professionnels). Cette statistique débouche sur 6 indices qui sont communiqués au service "Santé et Sécurité au travail" de la Convention patronale horlogère. On en déduit ensuite les indices généraux moyens propres à la branche.

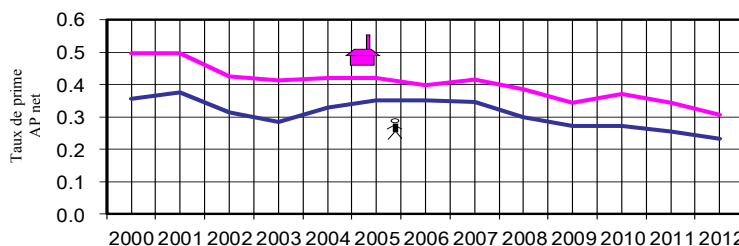
Sur 364 formulaires d'enquête attendus, le service SST en a reçu 294 exploitables (80,77 %), représentant 48'344 travailleurs (98,2 %). On observe que:

- Indice 1 - Les primes d'assurance pour cas d'origine professionnelle continuent de baisser. Le taux moyen reste cependant plus élevé pour les petites entreprises que pour les grandes.
- Indice 2 - Les primes d'assurance contre les accidents non professionnels ont encore légèrement diminué, pour toutes les tailles d'entreprises.
- Indice 3 - La moyenne des heures perdues par cas d'origine professionnelle est stable, à un bas niveau. On note toutefois une légère tendance à la hausse dans les petites sociétés, et une tendance continue à la baisse dans les grandes entités.
- Indice 4 - La fréquence des accidents au travail est faible ; elle a même encore notablement diminué (1 accident tous les 30 ans, par employé).
- Causes d'accidents et maladies au travail : les chutes, glissades et coupures sont toujours principalement à la source des accidents. Devenues rares, les maladies déclarées se traduisent essentiellement par des allergies et des tendinites.
- Indice 5 – Absentéisme en cas d'accidents non professionnel : la moyenne est de 4,86 heures par 1000 heures travaillées. Dans les petites entreprises, la durée d'absence par cas est plus courte : 3,53 heures par 1000 heures.
- Indice 6 – Fréquence des accidents non professionnels : elle est de 0,076 cas par 1000 heures travaillées (0.086 cas dans les petites entreprises). Cela représente 1 accident tous les 8 ans, par employé.
- Types d'accidents non professionnels : les cas se produisent surtout à domicile (30%) et en pratiquant un sport (35%). Des accidents routiers se produisent dans 14% des cas, dont 7% sur le chemin du travail; 55% des blessés étaient en voiture.
- Fréquence des maladies déclarées comme non professionnelles : elle est de 0,4657 cas par 1000 heures travaillées (ou 0,8387 cas par travailleur équivalent plein temps).
- Absentéisme en cas de maladie non professionnelle : on dénombre 25,63 heures perdues par 1000 heures travaillées (ou 2,5%, ou 46 heures par travailleur).

INDICE 1. Taux de prime nets payés par les entreprises pour l'assurance contre les accidents et maladies professionnels (AMP):

- en moyenne par entreprise:
0,308 % de la masse salariale.

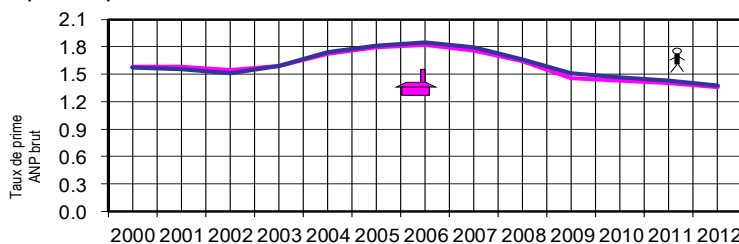
- en moyenne en tenant compte des effectifs:
0,232 % de la masse salariale.



INDICE 2. Taux de prime bruts payés par les entreprises pour l'assurance contre les accidents non professionnels (ANP):

- en moyenne par entreprise:
1,3517 % de la masse salariale.

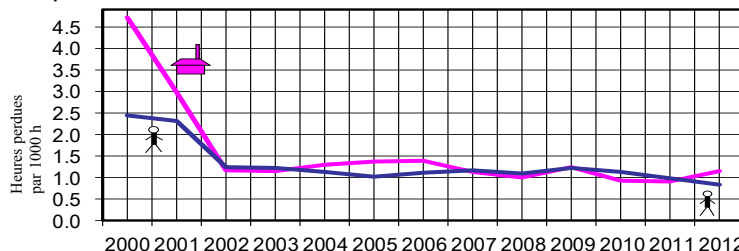
- en moyenne en tenant compte des effectifs:
1,3750 % de la masse salariale.



INDICE 3. Taux d'absentéisme causé par des presqu'accidents, des accidents et des maladies liés à la place de travail:

- en moyenne par entreprise:
1,136 heures par 1000 heures travaillées.

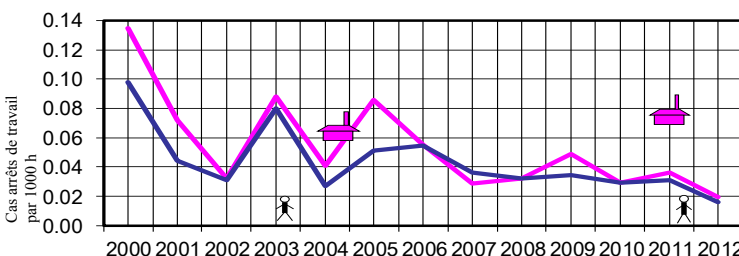
- en moyenne en tenant compte des effectifs:
0,833 heures par 1000 heures travaillées.



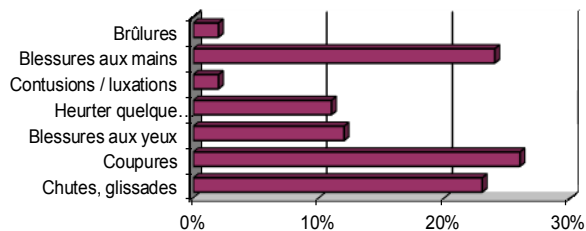
INDICE 4. Fréquence des presqu'accidents, des accidents et des maladies liés à la place de travail :

- en moyenne par entreprise:
0,0194 cas par 1000 heures travaillées.

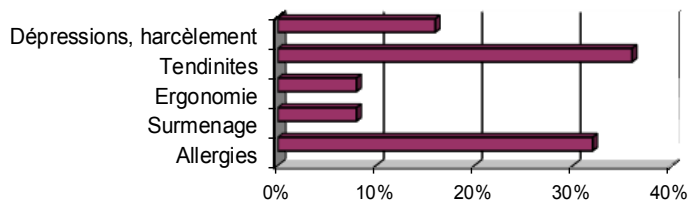
- en moyenne en tenant compte des effectifs:
0,0160 cas par 1000 heures travaillées.



Principaux types d'accidents professionnels:



Principales sources de maladies dues au travail:

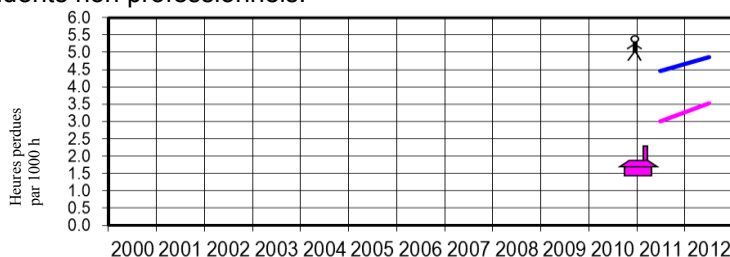


Note : graphique élaboré à partir de 25 échantillons seulement.

Accidents non professionnels

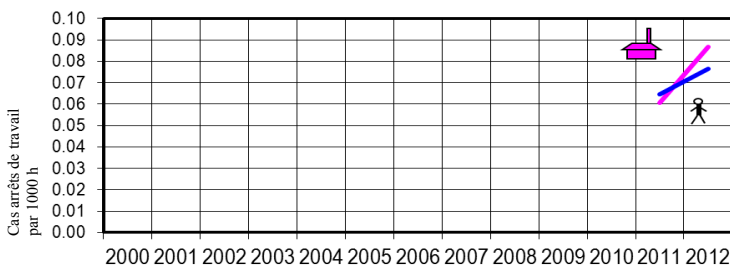
INDICE 5. Taux d'absentéisme suite à des accidents non professionnels:

- en moyenne par entreprise: **3,5285 heures** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **4,8657 heures** par 1000 heures travaillées.



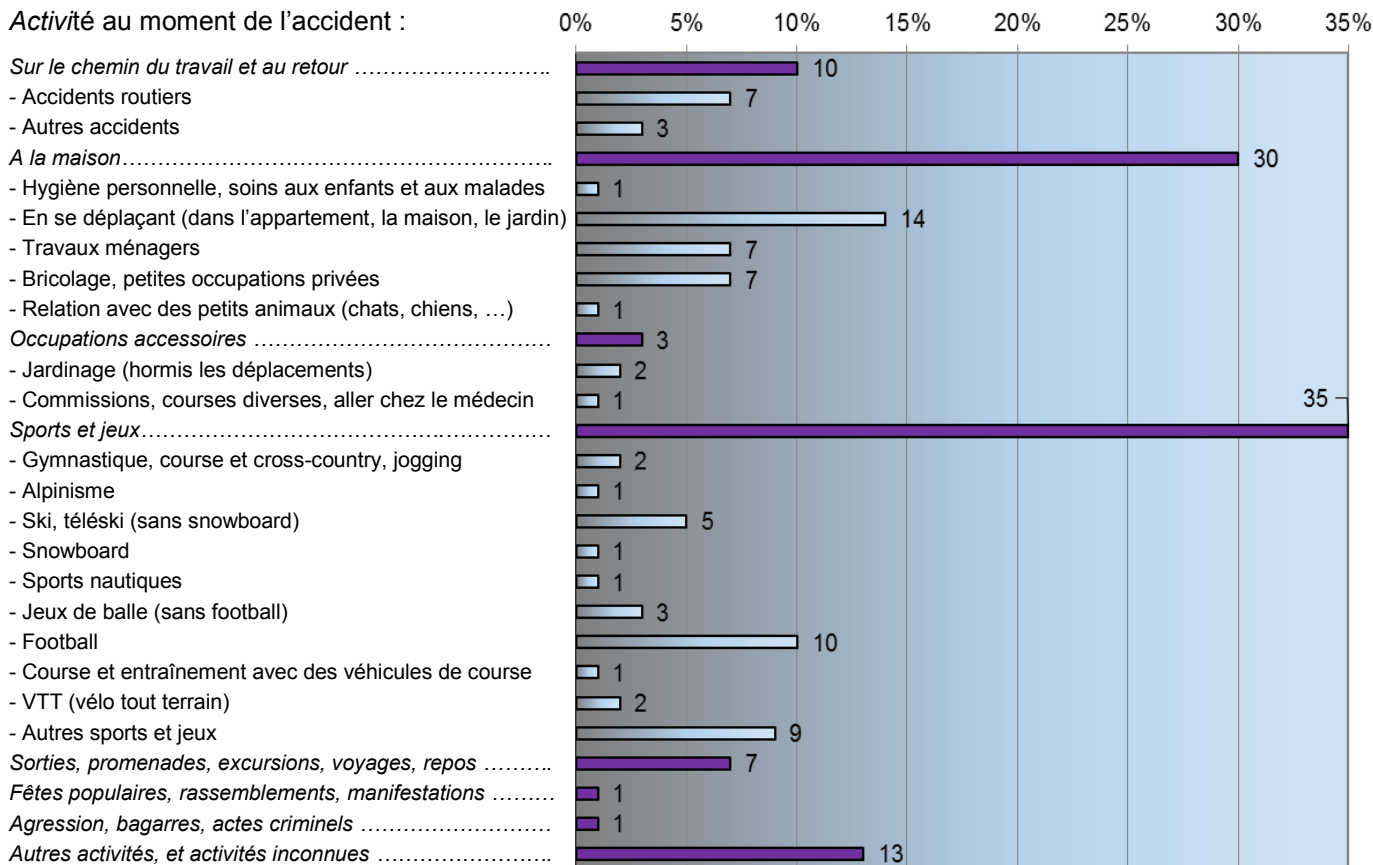
INDICE 6. Fréquence des accidents non professionnels:

- en moyenne par entreprise: **0,0868 cas** par 1000 heures travaillées.
- en moyenne en tenant compte des effectifs: **0,0765 cas** par 1000 heures travaillées.



Typologie des accidents non professionnels

Activité au moment de l'accident :



Maladies non professionnelles

Taux de cas : 0,4657 cas par 1000 heures travaillées (ou 0,8387 cas par travailleur équivalent plein temps).
Taux d'absence : 25,63 heures perdues par 1000 heures travaillées (ou 2,5%, ou 46 heures par travailleur).